

COM04

Pour diffusion IMMÉDIATE

Les Cols bleus de la Ville de Châteauguay font obstruction au travail de déneigement

Châteauguay, le 25 février 2025 – Depuis que la Ville s’est enquis de son droit de solliciter les services de transporteurs externes pour optimiser ses opérations de soufflage samedi dernier, 22 février 2025, les opérations de déneigement, qui connaissaient jusqu’alors une bonne cadence, ont été ralenties par les employés cols bleus de la Ville elle-même.

Blocage et ralentissement des convois, intimidations, manœuvres dangereuses et excès de vitesse : les chauffeurs des camions externes appelés en renfort ont dénoncé les comportements des cols bleus de la Ville et refusent de revenir travailler par peur de représailles. La Ville a en effet reçu des plaintes du poste de camionnage Transport en vrac Beauharnois-Salaberry inc. pour dénoncer ces comportements illégaux et le Service de police de Châteauguay a également été appelé.

« C’est absolument inacceptable, et ce sont les citoyens les premiers touchés par la situation. Tout ce que nous voulons, c’est accélérer les opérations de déneigement pour assurer la sécurité de nos citoyens, et ce sont nos propres employés qui nous en empêchent! », déplore le maire de Châteauguay, Éric Allard.

« Des enquêtes sont en cours, et des interventions seront assurément portées sur les fautifs. C’est tout simplement déplorable », a renchéri le directeur général de la Ville, Me Karl Sacha Langlois. Des discussions ont eu cours entre le syndicat des cols bleus et la Ville ce mardi afin de trouver une entente à court terme qui permettrait aux opérations de reprendre à plein régime et sans obstruction. Mais ces solutions ont toutes été rejetées par le syndicat des cols bleus.

« La Ville a entre autres proposé une solution qui permettait d’accélérer la cadence en respectant les lois sur les heures de conduite, le tout sans faire appel aux sous-traitants externes à court terme, et sans rendre la Ville vulnérable aux prochaines bordées attendues dans les prochains jours. Mais le syndicat a refusé l’offre, demandant le retrait définitif de la clause permettant à la Ville de s’adjoindre les services de tiers pour le transport de la neige », a ajouté Madame Caroline Dumouchel, directrice générale adjointe et directrice des ressources humaines, stipulant que cet élément était le *dealbreaker*. Pour la partie patronale, cet enjeu devra être adressé dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Les bordées exceptionnelles reçues à Châteauguay dans la dernière semaine ont comptabilisé 93 cm de neige. Châteauguay est à plein déploiement de ses équipements depuis, mais le travail étant titanesque, la Ville a sous-traité pour ajouter 15 camions artisans à sa flotte municipale dans l’objectif de sortir et de transporter plus rapidement la neige afin de sécuriser les déplacements de ses citoyens.

« La Ville ne fera aucun compromis en matière de sécurité, notamment pour les personnes plus vulnérables et à mobilité réduite. Des mesures sérieuses seront prises pour toutes entraves aux opérations. L’intimidation, c’est inacceptable, et c’est illégal », a conclu M. Allard.

- 30 -